

Paris, le 23 mars 2015

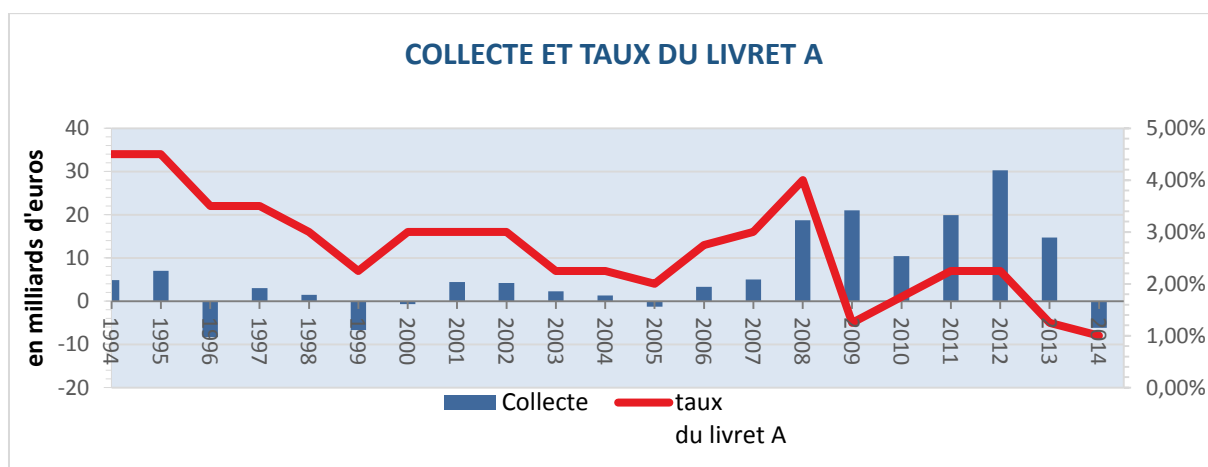
Communiqué de Presse

Livret A : Quand la décollecte devient la norme

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Le Livret A a enregistré, au mois de février, son dixième mois consécutif de décollecte avec un recul de 970 millions d'euros. Avec le Livret de Développement Durable, la décollecte s'élève à 1,21 milliard d'euros. L'encours du Livret A est ainsi passé, en un an, de 267,6 à 261, 2 milliards d'euros.

Cette décollecte persistante est toujours liée à la baisse du taux à 1 % mais s'explique également par un dégonflage de l'enveloppe d'épargne de précaution qui avait connu une croissance inédite de 2011 à 2013. La crise financière et le relèvement des plafonds du Livret A et du LDD intervenue en 2012 et 2013 avaient conduit les épargnants à privilégier le Livret A et le LDD au détriment des placements longs. La collecte nette avait atteint, pour le Livret A et le LDD, 17,5 milliards d'euros en 2011, 49,16 milliards d'euros en 2012 et 19,10 milliards d'euros en 2013. Depuis un rééquilibrage s'opère au profit de l'assurance-vie et du Plan d'Épargne Logement. Par ailleurs, les ménages ont toujours tendance à laisser plus d'argent sur leurs comptes courants.



Il n'y a pas péril en la demeure

La décollecte ne remet pas en cause le système du Livret A. Au contraire, au vu des taux pratiqués à court terme, la Caisse des Dépôts peut se réjouir de la baisse de l'encours. Par ailleurs, l'encours du Livret A reste à un niveau historiquement élevé. La Caisse peut très bien gérer le Livret A avec une décollecte mensuelle qui tourne autour du milliard d'euros. Il ne faut pas oublier qu'il y a dix ans, en février 2005, l'encours du Livret A n'était que de 114 milliards d'euros.

Contact presse :

Sarah Le Gouez
06 13 90 75 48
slegouez@cercledelepargne.fr